

# MÉDAILLE

VOS SALARIÉS SONT FIDÈLES À LEUR MÉTIER,  
DISTINGUEZ-LES AVEC LA MÉDAILLE D'HONNEUR DE LA FDMC



Afin de répondre aux souhaits de nombreuses entreprises, la Fédération des Distributeurs de Matériaux de Construction a créé **une médaille FDMC destinée à honorer le personnel** ayant servi pendant un certain nombre d'années au sein de négoce en matériaux de construction.

**La médaille d'honneur de la FDMC** est accordée à l'initiative de l'employeur au salarié ayant travaillé sans interruption dans la profession durant 15 ans (médaille argent) ou 20 ans (médaille or).

La médaille d'honneur est frappée **au nom du salarié** et au nom de la Fédération. Elle est accompagnée d'un diplôme établi au nom de chaque bénéficiaire.

Pour tout renseignement : [federation@fdmc.org](mailto:federation@fdmc.org)